

Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne
(Chassé, La Fresnaye sur Chédouet, Lignières la Carelle, Montigny, Roullée, Saint Rigomer des Bois)
Mairie

16, Rue de la Forêt de Perseigne
Commune déléguée de la Fresnaye-sur-Chédouet
- 72600 - Villeneuve en Perseigne
Téléphone : 02.43.97.86.73
Télécopie : 02.43.97.86.85
Villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr

Réunion du Conseil Municipal

Lundi 07.09.2020 à 19h30

A la Maison des services publics de la Fresnaye-sur-Chédouet

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Numérotation des rues et lieu-dits de Montigny et Chassé
- Election du correspondant défense
- Election des représentants à sieger au sein du comité syndical de Sarthe numérique
- Election d'un représentant au sein de Sarthe habitat
- Désignation d'un membre extérieur supplémentaire en vue de constituer le conseil d'administration du CCAS
- Mission de maîtrise d'œuvre relative au projet de construction d'une MAM
- Approbation du marché public alloti relatif aux travaux de construction d'un gymnase
- Signature du bail du logement situé au 6 Grande rue Chassé
- Création d'un emploi permanent
- Contrats d'accroissement temporaire d'activités
- Décisions modificatives
- Avenant à la régie de La Fresnaye-sur-Chédouet pour l'encaissement des frais de la garderie
- Adhésion à l'atlas de la biodiversité communale : appel à projet du Parc Normandie Maine
- Travaux d'ébouage à la salle de la charmille de la commune déléguée de Saint Rigomer-des-Bois

Questions diverses :

- Vote du règlement intérieur
- Vote règlement spécial pour organiser l'information et la consultation des communes déléguées sur les affaires prévues sur leur territoire

✓ *Informations et Questions diverses.*

Fait à Villeneuve en Perseigne, le 28.08.2020



Le Maire

A. TROTTET